

Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE



CCVPO
COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DE LA VANNE
ET DU PAYS D'OTHE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Commune de FOISSY SUR VANNE

5.1.2.9 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/7 000ème

Plan n°5.1.2.9

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 29/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules KILIAN - 70003
FOISSY
Tél : 03 84 75 40 47 - Fax : 03 84 75 31 69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03 83 63 53 26 - info@ad@besancon.fr

0 70 140 210 280 350 m

* Origine cadastre (C) - COFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
 - Monument historique
 - Périmètre de protection
- AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables insituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé
 - Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloigné
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - HTB
 - HTA
- Aqueducs et périmètres de protection de captage
 - Aqueduc
 - Périmètre de protection de 13 mètres
 - Périmètre de protection de 40 mètres
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
- EL 11 : Servitude relative aux interdiction d'accès

